

Théories du changement social et dynamiques urbaines

Gilles Ferréol

► **To cite this version:**

Gilles Ferréol. Théories du changement social et dynamiques urbaines. Expressions, Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) Réunion, 1998, pp.87-99. hal-02406051

HAL Id: hal-02406051

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406051>

Submitted on 12 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÉORIES DU CHANGEMENT SOCIAL ET DYNAMIQUES URBAINES¹

Gilles FERRÉOL
Université de Poitiers

Un premier éclairage

La problématique du changement est susceptible d'être appréhendée de multiples manières. Certains auteurs font appel à des facteurs endogènes ou exogènes ; d'autres, s'interrogeant sur les formes ou les processus, mettent l'accent sur les conflits ou les effets d'agrégation et privilégient une perspective cyclique ou multilinéaire, faite de ruptures ou de continuités... Quel que soit le point de vue retenu, un même constat prévaut : nous avons affaire à un phénomène durable, non à une simple inflexion conjoncturelle, limitée et transitoire. Les transformations évoquées se traduisant le plus souvent par des modifications de grande ampleur, c'est le destin de la collectivité qui est en jeu et non plus uniquement la situation de chaque individu pris isolément (Ferréol et Deubel, 1993)².

Si l'on fait abstraction des réflexions des métaphysiciens sur ce thème, tels Jacques-Bénigne Bossuet ou Friedrich Hegel qui y voyaient la main de Dieu ou la manifestation de l'Esprit en marche, les conceptualisations proposées ont été longtemps influencées par le courant positiviste et ses différentes variantes (dont le scientisme et l'évolutionnisme). Cela a donné naissance, tout au long du XIX^e siècle, à des analyses fondées sur l'historicisme (Karl Marx), le constructivisme (Auguste Comte) ou le déterminisme (Émile Durkheim). Plus près de nous, les écrits des sociologues proches de la tradition fonctionnaliste témoignent d'une ambition similaire, la société étant définie comme une structure en équilibre au sein de laquelle chaque élément contribue au maintien de l'ensemble (Ferréol, sous la direction de, 1994).

¹. Cet article prend appui sur une communication présentée au colloque « La restructuration du champ social : une perspective psychosociologique » (université Alexandru Ioan Cuza, Iași, Roumanie, 23-24 octobre 1997).

². Les noms d'auteurs et les dates entre parenthèses renvoient à la bibliographie.

Au centre des préoccupations : la recherche de « lois », que celles-ci soient tendanciennes ou conditionnelles (Boudon, 1984, p. 31).

Les théories du changement social

	Définitions	Exemples
Premier type	Recherche de tendances (<i>trends</i>)	- Parsons : tendance à l'universalisme - Comte : les trois états - Rostow : les étapes de la croissance
Deuxième type	a. Lois conditionnelles b. Lois structurelles	- Parsons : industrialisation → famille nucléaire - Dahrendorf : industrialisation → dissipation des conflits de classe - Nurske : cercle vicieux de la pauvreté - Bhaduri : caractère reproductif des rapports de production semi-féodaux
Troisième type	Formes du changement	- Triade hégélienne - Kuhn : révolutions scientifiques
Quatrième type	Causes du changement	- Weber : éthique protestante - McClelland : <i>the achieving society</i>

La « loi des trois états », par exemple, donne à Comte, dans son *Discours sur l'esprit positif* (1844), le fil conducteur de l'évolution de l'humanité. Après avoir connu une phase « théologique », marquée par la superstition, les hommes entrent dans un stade « métaphysique », avant d'atteindre l'âge « positif ». Un même finalisme est à l'œuvre chez Durkheim lorsque celui-ci déclare qu'en devenant de plus en plus complexe la division du travail permet de passer des sociétés à solidarité mécanique à celles fondées sur une solidarité organique. Avec Marx, autre illustration, s'il y a bien une succession – marquée par un progrès – de modes de production (asiatique, antique, féodal, capitaliste), l'élément explicatif n'est autre que la lutte des classes.

Même si elles prennent leurs distances avec certains de ces présupposés, les approches contemporaines (du moins dans une proportion non négligeable) n'ont pas pour autant renoncé à la quête d'un *primum mobile* ayant trait à la démographie (David Riesman, Ester Boserup), au progrès technique (Lewis Mumford, Daniel Bell), aux systèmes de valeurs et aux idéologies (Louis Althusser, Clifford Geertz).

Quelques enseignements

Quel bilan peut-on dresser à partir de ces premières indications ? On notera d'emblée que toute théorie générale prétendant extirper de quelques propositions réputées « évidentes » des conséquences universellement valables comporte en réalité beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages. Ce qui est au fond en question, ce n'est pas tellement l'aptitude de la sociologie à avoir un caractère scientifique ou à dégager certaines régularités, mais bien plutôt sa prétention à légiférer pour l'humanité tout entière à travers la formule : « Si A, alors B ». On s'expose alors soit à inventer des concepts vides de sens, soit à être rapidement contredit par les faits. Bon nombre d'entreprises, inattentives à la diversité du réel, ont cru à l'existence d'une pierre philosophale à partir de laquelle tout – ou « l'essentiel » – aurait pu s'expliquer. Mais l'adoption de telles vues ne contraint-elle pas à déformer artificiellement certains phénomènes pour les adapter de force à l'interprétation retenue ?

Il apparaît donc que les sciences sociales n'ont pas pour but principal de dégager des propositions nomothétiques mais de produire des théories à moyenne portée (*middle-range theories*) (Boudon, 1991). Les formes d'autorité recensées par Weber (charismatique, traditionnelle, bureaucratique) ne se rencontrent pas telles quelles au quotidien. Ce ne sont que des « types idéaux » autorisant une meilleure perception des relations de pouvoir. Il en est de même de la célèbre distinction entre communauté (*Gemeinschaft*) et société (*Gesellschaft*). Les clans ou les tribus relèvent d'un mode de vie communautaire. L'individu se fonde dans le groupe ; coutume et tradition prédominent. Les sociétés modernes sont, par contre, confrontées au principe de différenciation. Dans les faits pourtant, cette séparation n'est pas aussi tranchée : de nos jours encore, passé l'âge d'or de l'État-providence et du militantisme, on redécouvre les vertus des microgroupes de socialisation et la cellule familiale prime sur le milieu professionnel, les cercles d'amis ou les activités de loisirs.

Affirmer à présent que l'« activisme » croît en même temps que l'amélioration du sort des populations mérite discussion. Lorsque les conditions matérielles deviennent plus favorables, fatalisme et résignation peuvent certes céder la place à des luttes ou à des revendications. Il serait risqué néanmoins de vouloir accréditer cette thèse en toutes circonstances. Dans d'autres contextes, en effet, consensus et coopération sont de mise.

Le paradoxe de l'action collective relève également de cette problématique. Si chaque individu cherche à maximiser ses préférences, la stratégie la plus appropriée peut être celle du retrait ou du désengagement. Si ce com-

portement de *free rider* explique de nombreux phénomènes (comme le déclin du syndicalisme en France ou aux États-Unis), les résultats obtenus n'ont de sens que par rapport à un univers particulier et sont, du coup, difficilement transposables. La décision d'affiliation ou de désertion ne dépendant pas exclusivement d'une axiomatic utilitariste, d'autres réactions sont envisageables et, face à une situation donnée, un individu pourra privilégier la loyauté ou la protestation, l'apathie ou la défection (Bajoit, 1988, p. 332) :

		Contrôle social :	
		consolidé ou reproduit	mis en cause ou supprimé
Coopération :	conservée ou améliorée	Loyauté	Protestation
	détériorée ou supprimée	Apathie	Défection

Les productions sociologiques, écrivait Robert Merton, ne sont en définitive que des cadres d'analyse, des « squelettes » utiles et nécessaires pour mieux nous situer dans notre environnement (Merton, 1965). On ne doit donc pas confondre résultats empiriques et modes d'intelligibilité sous peine de réactiver certains procédés de rhétorique fort classiques s'apparentant à ce que Jean-François Revel, dans un ouvrage consacré à Marcel Proust, décrivait sous l'appellation d'« argument de Bélise ». Sous couvert d'un tel procédé, on peut ainsi proclamer que « c'est parce que certaines institutions semblent négliger les intérêts des classes dominantes, qu'elles les favorisent davantage ». Ce genre de raisonnement rend inopérant le principe de réfutabilité et offre, à ceux qui le professent, une protection qui n'est efficace qu'en apparence. Si l'observation est directement conforme à la théorie, on justifiera le bien-fondé de la dépendance et si, à l'opposé, la pratique ne semble pas conforter les croyances initiales, on fera jouer l'échappatoire de l'« autonomie relative » dont on précisera qu'elle ne sert en définitive qu'à dissimuler habilement le poids des déterminismes sociaux. L'insatisfaction sécrétée par de telles arguties redouble lorsque l'on constate qu'en présence d'un même ensemble de faits, un minimum d'ingéniosité suffit à renverser totalement les termes de l'analyse au point de soutenir avec le même brio la thèse inverse (Wolfelsperger, 1977). Le crime, ajoute Jon Elster, existerait parce que la société a besoin d'un bouc émissaire ; la maladie mentale, parce que nous sommes

« étiquetés » socialement ; la scolarisation, parce qu'il faut bien préparer les jeunes générations à la « discipline du travail capitaliste »... Chacun, à l'évidence, pourrait prolonger à l'infini cette « morne litanie » : « Tout est pour le pire dans le pire des mondes possibles » (Elster, 1982.)

Comprenons bien le sens de cette critique. Il ne s'agit ni de prôner l'individualisme comme une valeur en soi, ni de vouloir nier l'existence de groupes ou de phénomènes collectifs, mais d'avancer (sans être pour cela un adepte de l'atomisme) qu'aucun modèle de comportement n'a de chance d'être réellement pertinent s'il néglige la dimension intentionnelle et stratégique des acteurs. Cette assertion doit être jugée sur un plan strictement méthodologique : ce qui compte, en effet, c'est l'efficacité *a posteriori* du principe adopté, autrement dit sa faculté à témoigner du plus grand nombre de régularités *ad hoc*. À cet égard, quelques remarques peuvent être faites :

- Chaque agent gère quotidiennement incertitudes, conflits et aspirations tout en étant une source et un récepteur potentiels d'influence.

- Les divers impératifs auxquels nous devons nous plier sont d'une intensité et d'une efficacité très variables car ils s'exercent sur des unités actives, dont les motivations demeurent très fluctuantes. L'accomplissement de l'action est lui-même soumis à l'intervention de la contingence : le déroulement ne se produit ni de manière régulière, ni de façon nécessaire ; quant au résultat, il ne peut être entièrement déduit des conditions initiales.

- Pour un réseau d'interactions donné, le préférable s'exprime sous forme relative et comparative, par des ajustements limités et graduels.

- Puisqu'il est non seulement impossible d'atteindre la perfection mais également irrationnel de vouloir la rechercher à tout prix, il faut alors apprendre à raisonner non plus catégoriquement (en termes de « tout ou rien ») mais par incrémentation (logique du « plus ou moins »).

Notons, dans cette optique, que c'est probablement lorsqu'il succombe à la tentation d'une « synthèse précoce de la vérité », que l'« opérateur de globalisation » se révèle le plus pernicious. Sont plus particulièrement visés les « grands récits d'émancipation ». Précisons à ce sujet, à la suite de Claude Lefort et de Jean-François Lyotard, que si le totalitarisme comme manifestation sociopolitique n'est apparu qu'à une époque relativement récente, la « pensée totalitaire » (telle qu'elle est analysée par Petr Fidelius) est en revanche un phénomène beaucoup plus ancien dont on pourrait dire qu'il cristallise une « tendance profonde de l'esprit humain », à savoir la « capitulation devant l'ambivalence du monde » (Fidelius, 1984).

D'où la multiplication de fausses alternatives, du type : « Ou bien la réalité et l'ordre, ou bien l'illusion et l'anarchie »... Résultat : nous sommes envahis

par une véritable frénésie qu'aucune absurdité ne peut arrêter. Et dans la mesure où cette frénésie est en premier lieu celle de l'esprit, il n'est guère paradoxal de constater que les intellectuels sont à même d'y succomber très facilement. N'a-t-on pas dit de la science qu'elle était soit « progrès » et « révolution », soit « logomachie scolastique et livresque » ? D'étranges conglomerats sémantiques font alors leur apparition. L'exemple du national-socialisme est l'un des plus caractéristiques : « Quelle différence y avait-il, à ses yeux, entre la démocratie occidentale et le bolchévisme ? Bien que des considérations tactiques aient obligé la propagande nazie à compter avec les aléas de la situation politique et militaire, cette même propagande tenait au fond les deux orientations pour un seul et même mal. Elle saluait évidemment tout conflit entre les alliés sur le plan des faits, mais au niveau idéal elle maintenait solidement leur unité. Le ciment de cette synthèse invraisemblable, c'étaient les *Juifs* ; sous l'occupation, les journaux ont donc parlé non seulement de la *judéo-ploutocratie* et du *judéo-bolchévisme* mais encore de *ploutocrato-bolchéviques juifs*» (*ibid.*, p. 474.)

La fascination qu'exerce sur l'esprit humain de tels amalgames est telle, conclut Fidelius, qu'on peut être honnête homme, ne pas manquer de courage personnel et se rallier pourtant à des procédés aussi grossiers. Face à ce piège sans issue, peut-être serait-il opportun de méditer à nouveau le vieil adage : *Distinguere sed non separare*. Si *distinguer* signifie articuler le réel en vue d'une meilleure compréhension de l'altérité, *séparer* implique fréquemment le refus, l'exclusion ou la négation de ce qui n'a pas notre agrément, ces deux mouvements étant antagonistes (ainsi, moins on est disposé à connaître, plus on est enclin à condamner). Les tentatives visant à surmonter certaines apories de la pensée totalitaire demeureront toutefois lettre morte si nous ne prenons pas conscience qu'« il n'appartient à aucun mortel de séparer une fois pour toutes la réalité de l'illusion, la vérité du mensonge, le bien du mal » (*ibid.*, p. 476).

Il y a, nous dit Jean-Paul Sartre dans sa *Critique de la raison dialectique*, deux façons de tomber dans l'idéalisme : l'une consiste à « dissoudre le réel dans la subjectivité », l'autre à « nier toute subjectivité au profit de l'objectivité ». Sujet/objet, déterminisme/liberté, synchronie/diachronie : autant d'antinomies relevant d'un tel schéma et face auxquelles tout sociologue est appelé à se positionner. Ne serait-il pas plus judicieux, comme le suggère Anthony Giddens (Giddens, 1987), de dépasser ces *dualismes* (lesquels admettent la coexistence de deux principes irréductibles) tout en les préservant comme *dualités* (c'est-à-dire doubles en soi) ? Même recommandation en ce qui concerne cette fois deux des plus grands noms de la sociologie : Dur-

kheim et Weber. Si le premier - à la suite de Comte - est animé par la recherche de régularités ou d'invariants et poursuit à ce titre une perspective nomologique, le second adhère aux principes du rationalisme critique et est beaucoup plus réservé quant à l'existence de telles « lois ». Nous disposons là de deux versions différentes correspondant à des traditions nationales très typées. Il serait vain toutefois de vouloir opérer sans précaution, quel que soit le domaine d'étude considéré, une hiérarchie tranchée entre ces approches. Discuter, de manière générale, de la validité comparée des modèles utilitariste et cognitif a donc à peu près la même pertinence que discourir sur les mérites respectifs des pinces et des tenailles !

Dans un article au titre significatif (« Pour l'œcuménisme explicatif »), Frank Jackson et Philip Pettit citent à ce propos un passage de *L'Ancien Régime et la Révolution* :

« J'ai vécu avec des gens de lettres, qui ont écrit l'histoire sans se mêler aux affaires, et avec des hommes politiques, qui ne se sont jamais occupés qu'à produire les événements sans songer à les relater. J'ai toujours remarqué que les premiers voyaient partout des causes générales, tandis que les autres, vivant au milieu du décousu des faits journaliers, se figuraient volontiers que tout devait être attribué à des incidents particuliers, et que les petits ressorts qu'ils faisaient sans cesse jouer dans leurs mains étaient les mêmes que ceux qui font remuer le monde. Il est à craindre que les uns et les autres ne se trompent. »

En matière d'intelligibilité, la préférence pour la grosseur du « grain » est affaire de circonstances. Autrement dit, le choix en faveur de telle ou telle option (locale/intermédiaire/globale ; micro/ méso/macro) n'est jamais définitif et peut même faire l'objet d'une « triangulation » (Jackson et Pettit, 1993).

Une illustration : socialisation de l'espace et dynamiques urbaines

Dans l'un de ses derniers écrits, Raymond Ledrut nous rappelait que « dans l'acteur, sont joints indissolublement mais de façon diverses, multiples et changeantes, l'individuel et le social ». C'est par cette présence et à travers cette médiation que « les sociétés se font et se défont, se forment et se transforment » (Ledrut, 1987, p. 146). L'espace-temps qui nous est légué n'est pas seulement *ce dans quoi* tous les phénomènes se produisent, le milieu ou le réceptacle de toutes les choses et de tous les événements ; il est aussi, et avant tout, *ce par quoi* tout ce qui est peut être et nous apparaît en son être. Cette dimension contextuelle peut être replacée dans une perspective transaction-

nelle. L'étroite imbrication entre méthodologie, récits de vie et sociologie des quotidiennetés permet alors d'éclairer certains thèmes relatifs à la « socialisation de l'espace » : identité régionale, décentralisation et mobilité résidentielle notamment (Rémy, 1987).

L'étude des dynamiques urbaines se situe dans cette optique. Considérons, tout d'abord, l'espace local et ses différentes manifestations, du bassin d'emploi aux chartes intercommunales. Cet « effet-territoire » est parfois présenté comme une référence de premier ordre, susceptible de correspondre à un idéal de convivialité et de démocratie participative. La redécouverte des valeurs d'initiative et de responsabilité serait ainsi à même d'assurer l'adéquation entre « bonheur privé » et « action publique ». Parce qu'elle tend à promouvoir l'authenticité du terroir et la sauvegarde des traditions culturelles, la célèbre formule « Vivre et travailler au pays » est, sur ce plan, très révélatrice : ne s'agit-il pas de valoriser conjointement vie associative et solidarités territoriales ?

Bien qu'elle puisse sembler séduisante (car « chaudement persuasive », selon une expression de Peter Willmott), cette rhétorique de l'« intérêt communautaire » n'est cependant pas dépourvue d'ambiguïtés. Si nous nous intéressons au pouvoir périphérique ou aux réseaux notabiliaires, force est de souligner que les propositions exprimées par la « base » passent par le filtre des intérêts corporatistes et demeurent soumises à des impératifs de normalisation : les choix retenus émanent de « véritables professionnels du développement », ces « virtuoses de la rationalité administrative » contribuant au « sacre des notables ».

L'efficacité des programmes d'action destinés à favoriser tel ou tel type de courants migratoires pose par ailleurs problème. Appliqué aux trajectoires résidentielles, le paradigme olsonien nous révèle la présence d'« effets pervers » : création de rentes de situation, accentuation du déséquilibre entre offre et demande de travail, phénomènes d'éviction... De la même manière, la réaffectation des flux financiers au profit des circonscriptions ou des collectivités les plus défavorisées conduit quelquefois à amplifier (plutôt qu'à corriger) les disparités initiales.

Les objectifs de justice distributive et d'optimum économique ne sont donc pas nécessairement compatibles. S'il est clair que la décentralisation met en place des conditions institutionnelles propices à l'expression renouvelée des particularismes locaux, cela n'implique pas pour autant l'abandon du principe de péréquation des finances publiques : les demandes de crédits ou de subventions n'ont jamais été aussi fortes ! Loin de se contrarier, les passions de l'égalitarisme et de la différenciation s'interpénètrent et se conjuguent.

Aux contraintes que la participation à la vie locale impose aux acteurs en présence, aux problèmes de représentativité qu'elle suscite, viennent s'ajouter des différences de rationalité. L'analyse des politiques municipales de concertation le montre bien. Besoins de légitimité (« Seule l'Assemblée communale, démocratiquement élue, est habilitée à décider pour l'ensemble des administrés ») et aspirations autogestionnaires (« Tout citoyen doit prendre en charge ses propres affaires et est convié à participer à l'élaboration des projets le concernant ») se font concurrence. Dans ces conditions, les compromis auxquels on aboutit dépendent des rapports de force et des relations de pouvoir (Dion, 1984).

Souvent encouragées ou financées par le ministère de l'Équipement, les procédures de consultation en matière d'urbanisme s'inscrivent dans ce cadre et répondent à une triple finalité : droit à l'information, meilleure connaissance des dossiers, accroissement des prérogatives. L'émergence de cette « nouvelle citoyenneté » se heurte à de vives résistances : « On invite les habitants à s'exprimer ; mais, s'ils le font, les autorités locales se sentent mises en accusation et développent des mécanismes de défense pour annuler la parole qu'elles ont sollicitée » (Blanc, 1988, p. 105.) Sans vouloir nier le bien-fondé des critiques en termes de « simulacre », de « dysfonctionnement » ou d'« adhocratie », cette forme de collaboration ne signifie pas obligatoirement récupération, résignation ou apathie. Elle peut aussi favoriser la promotion des classes moyennes, déboucher sur des contre-propositions et faire place à un processus d'apprentissage mutuel entre techniciens, usagers et planificateurs. Reconnaissons toutefois que les réussites enregistrées demeurent l'exception et que le débat normalisation/émancipation conserve toute son actualité : outre-Rhin, les sociologues de Bielefeld, Göttingen ou Darmstadt s'opposent fréquemment sur ce thème (Ferréol, 1991).

Dans les quartiers anciens, les programmes de réhabilitation ne sont pas non plus réductibles à un schéma interprétatif univoque. La logique du « capital immobilier », de l'« appareil d'État » ou de la « reproduction de la force de travail » n'explique pas tout. Interventions gouvernementales et cycles spéculatifs n'agissent que comme des aiguillons sur un phénomène qui a des racines beaucoup plus profondes. Ces racines, comme celles des autres manifestations regroupées sous l'étiquette de *gentrification*, trouvent leur origine dans les mutations des structures démographiques et professionnelles. Si l'offre de logement s'intègre donc bien dans un processus de « dévalorisation-revalorisation » du tissu urbain et s'accompagne d'une « recomposition différentielle des structures de propriété », l'organisation et les transformations de

l'habitat prennent plusieurs formes : transgression des règlements, réaménagement des surfaces, construction d'espaces de rangement.

Il semble, en outre, que l'impact attribué à l'« idéologie des promoteurs » ou à celle de la « classe dominante » doive être reconsidéré. N'oublions pas, à ce propos, que le social ne peut être pensé comme instance purement contraignante, et qu'à l'inertie du code architectural s'oppose - dans des limites qu'il convient de bien préciser - l'« individualisation des pratiques ». Le débarras fait ainsi l'objet de soins particuliers. De même, l'exiguïté peut être partiellement déjouée, la partition et la dénomination des pièces correspondant à une stratégie d'« appropriation ».

Derrière une apparente uniformisation, se cachent de nombreuses disparités. Dans les grandes métropoles, certains quartiers ne sont pas que des « dortoirs ». Des « choix » plus ou moins explicites, liés à des représentations symboliques (la Croix-Rousse à Lyon, le « Triangle » du XIV^e arrondissement à Paris), interviennent et concourent à la production d'« identités résidentielles ». C'est dire l'importance des arbitrages entre troc, services domestiques, échanges marchands et travail clandestin. Bien que délicate à appréhender, cette « économie informelle » recouvre des réalités très différentes en fonction du cadre régional dans lequel elle s'insère. Alors que, dans le Nord, les chômeurs de longue durée trouvent dans leur entourage le plus proche un soutien matériel non négligeable, la contraction du marché de l'emploi dans la sidérurgie lorraine se traduit par d'autres manifestations : bricolage, autoconsommation, activités au noir.

Si, dans les grandes enquêtes américaines de l'entre-deux-guerres (de *Middletown* à *Yankee City*), une approche « réaliste » prédominait (avec parfois des nuances très marquées selon les auteurs : Robert et Helen Lynd, Louis Wirth, William Warner...), d'autres analyses ont été depuis lors proposées. La dynamique de la stratification est ainsi mise en rapport avec l'évolution des systèmes d'alliance à travers des logiques de consolidation, de fractionnement ou de rupture. Dans cette « territorialité relationnelle », les positions sont inégales et les intérêts plus ou moins divergents. Puisque les normes ne sont ni fixes ni univoques, l'issue de la transaction n'est pas fixée par avance et dépend des capacités de négociation ou de marchandage des différents protagonistes.

Face aux restructurations de leur quartier, les habitants ne sont donc pas dans un rapport d'extériorité. Possibilité leur est offerte de se regrouper dans des actions collectives engagées sur tout un périmètre ou d'intervenir de manière plus ponctuelle, immeuble par immeuble. Les itinéraires résidentiels, en prise directe avec les grandes étapes du cycle de vie (constitution du couple,

procréation, veuvage...), peuvent être « volontaristes » (accession à la propriété) ou « forcés » (expulsions, délabrement, conflits de voisinage), les changements observés reposant sur des échanges, des permutations ou des « annexions » : extension de la superficie, addition d'éléments, acquisition de maisons mitoyennes. Qu'elle s'exprime par la cooptation, par la participation à des activités ludiques, par la fréquentation du petit commerce ou bien encore par certaines cérémonies comme les fêtes ou les anniversaires, cette structure en « réseaux » reste opérationnelle tant sous l'angle du mobilier qu'au niveau des objets de décoration (Ballain *et alii*, 1990).

Quelles que soient les caractéristiques du logement, les travaux d'aménagement dépendent fondamentalement des stratégies d'occupation (courte ou longue période), elles-mêmes tributaires de nombreux paramètres comme la taille du ménage ou les perspectives de carrière. La prise en charge des opérations de rénovation n'obéit d'ailleurs pas exclusivement à un critère de rationalité économique (la minimisation des coûts) : elle peut tout aussi bien incarner la volonté de maîtriser l'environnement ou servir de support à la valorisation de compétences et de savoir-faire. Pour les non-propriétaires, l'investissement réalisé est d'ordre à la fois financier et affectif.

On aboutit, dès lors, à des « représentations » et à des « mises en scène » très typées : si, dans les ménages d'ouvriers, meubles et bibelots en tous genres attestent de la permanence et de l'intensité des liens familiaux, l'intérieur des foyers de jeunes cadres laisse libre cours à des agencements plus mobiles et plus hétéroclites. Dans les milieux populaires, l'attention portée à l'entretien et à la propreté demeure bien présente. Les « solidarités territoriales » qui s'y déploient se manifestent de différentes façons, principalement par les services de garde ou la réparation des parties communes. Chez les professions intermédiaires, l'affirmation maintes fois répétée d'une très grande fréquence dans les relations de voisinage (hors parentèle) n'est pas empiriquement prouvée et correspond à la recherche d'un idéal de convivialité au sein duquel la capacité à nouer des alliances apparaît primordiale.

Toutes ces indications tendent à accréditer la thèse selon laquelle la socialisation de l'espace n'est pas un jeu à somme nulle mais laisse place à d'autres configurations (Ferrand-Bechmann, sous la direction de, 1992). Le langage des réseaux nous est ici utile pour faciliter la compréhension de ce que Célestin Bouglé désignait jadis sous l'appellation de « cercles sociaux ». En tenant compte d'un certain nombre de contraintes d'ordre structurel, il est alors possible d'esquisser une première typologie permettant de distinguer « bureaucratie », « clientélisme » et « organisation traditionnelle ». Selon la

place réservée à la mémoire collective et aux stratégies de coopération, on fera état de régulations « unifiantes », « néo-conviviales »... (Degenne, 1986).

Pistes de recherche

Entre structure et événement, milieu et personnalité, se déploient de nombreuses médiations, lesquelles s'efforcent de mieux articuler explication et compréhension sans pour autant renoncer à la spécificité de chacun de ces registres. Prenant appui sur les concepts de structuration et de transaction, l'approche « actionniste », dont nous venons de présenter brièvement les grandes lignes, s'enracine dans une longue tradition (celle du rationalisme critique) visant à replacer l'intériorisation des normes et des valeurs dans un cadre approprié où prévaut non pas une vision « sursocialisée de l'homme » mais une perspective dialectique témoignant de la complexité des procédures d'agrégation.

Il y a quelques années, dans sa préface à un ouvrage de Jean-Gustave Padioleau, François Bourricaud nous mettait en garde contre deux sortes de danger : d'un côté, « un sociologisme autoritaire qui se fait fort de traiter des comportements en société par les exigences, souvent imaginaires, d'un système auquel sont prêtées des intentions ou des finalités de reproduction et de domination » ; de l'autre, « un impressionnisme qui réduit l'interaction entre individus à une rhapsodie de contacts privés, contingents et discontinus » (Bourricaud, 1986, p. 11). Afin que cet avertissement ne soit pas lettre morte, il nous faut rappeler que les réalités observées, résultats de l'*action* des différents agents et non de leurs *desseins*, ne vont pas nécessairement dans le sens souhaité mais peuvent conduire à des effets pervers. Il conviendrait également d'approfondir la discussion en tentant :

- de spécifier davantage, dans le droit fil des travaux de Georg Simmel, George Mead et Harold Garfinkel, le rapport au « dire » et au « faire » ;

- d'analyser plus attentivement, à la lumière de contributions récentes, les différentes composantes du paradigme de la rationalité (Boudon, sous la direction de, 1992 ; Friedman et Hechter, 1990 ; Turner, 1991) ;

- de préciser la manière dont les règles et les conventions influent sur les mécanismes de coordination.

Références bibliographiques

- BAJOIT G. (1988), « Exit, voice, loyalty and... apathy. Les réactions individuelles au mécontentement », *Revue française de sociologie*, 29(2), avril-juin, pp. 325-345.
- BALLAIN R. *et alii* (1990), *Sites urbains en mutation. Territoires et trajectoires*, Paris, L'Harmattan.
- BLANC M. (1988), « Concertation, sociologie urbaine, citoyenneté », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 38, juin-juillet, pp. 104-112.
- BOUDON R. (1984), *La Place du désordre. Critique des théories du changement social*, Paris, PUF.
- BOUDON R. (1991), « What middle range theories are ? », *Contemporary Sociology*, 20(4), juillet, pp. 519-522.
- BOUDON R. (sous la direction de) (1992), *Traité de sociologie*, Paris, PUF.
- BOURRICAUD F. (1986), Préface à l'ouvrage de J.-G. Padioleau : *L'Ordre social. Principes d'analyse sociologique*, Paris, L'Harmattan, pp. 11-15.
- DEGENNE A. (1986), « Un langage pour l'étude des réseaux sociaux », in *L'Esprit des lieux. Localités et changement social en France*, Paris, Éditions du CNRS, pp. 291-312.
- DION S. (1984), « Les politiques municipales de concertation : néo-corporatisme et démocratie », *Sociologie du travail*, 26(2), avril-juin, pp. 121-140.
- ELSTER J. (1982), « Le pire des mondes possibles. À propos de *La Distinction* de P. Bourdieu », *Commentaire*, n° 19, automne, pp. 442-451.
- FERRAND-BECHMANN D. (sous la direction de) (1992), *Entraide, participation et solidarités dans l'habitat. Le cas de sept pays*, Paris, L'Harmattan.
- FERRÉOL G. (1991), « Espace administré et espace vécu : une mise en perspective », *Géographie sociale*, n° 11, juin, pp. 233-240.
- FERRÉOL G. et DEUBEL P. (1993), *Méthodologie des sciences sociales*, Paris, Armand Colin.
- FERRÉOL G. (sous la direction de) (1994), *Histoire de la pensée sociologique. Les grands classiques*, Paris, Armand Colin.
- FIDELIUS P. (1984), « La pensée totalitaire », *Commentaire*, n° 27, automne, pp. 471-476.
- FRIEDMAN D. et HECHTER M. (1990), « The comparative advantages of rational choice theory », in RITZER G., éditeur, *Frontiers of Social Theory*, New York, Columbia University Press, pp. 651-694.
- GIDDENS A. (1987), *La Constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, trad. fr., Paris, PUF (1^{re} édition en langue anglaise : 1984).

- JACKSON F. et PETTIT Ph. (1993), « Pour l'œcuménisme explicatif », in QUÉRÉ L. (sous la direction de), *La Théorie de l'action. Le sujet pratique en débat*, Paris, Éditions du CNRS, pp. 23-51.
- LEDROUT R. (1987), « L'espace et la dialectique de l'action », *Espaces et sociétés*, n° 48-49, premier semestre, pp. 131-150.
- MERTON R. (1965), *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, trad. fr., Paris, Plon (1^{re} édition en langue anglaise : 1949).
- RÉMY J. (1987), « Bilan et tendances de la sociologie urbaine de langue française depuis 1945 », *Espaces et sociétés*, n° 48-49, premier semestre, pp. 47-87.
- TURNER R. (1991), « The use and misuse of rational models in collective behavior and social psychology », *Archives européennes de sociologie*, 32(1), premier semestre, pp. 84-108.
- WOLFELSPERGER A. (1977), « De la contestation de l'orthodoxie à la tentation du sociologisme chez les économistes », *Revue française de sociologie*, 18(3), juillet-septembre, pp. 387-438.